



Intervention Budget 2014

Séance du Jeudi 13 Février 2014

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Il s'agit d'un moment particulier pour moi car ce budget 2014 de la collectivité départementale est le dernier que je voterai. Je dirai quelques mots à la fin de mon intervention, sur les 15 ans passés au sein du Conseil Général.

En attendant, je reviens sur le budget et constate avec satisfaction que malgré les difficultés budgétaires, le Conseil général poursuit son chemin et assumera ses grandes priorités. Avant de commencer, je tiens tout d'abord à vous remercier Monsieur le Président pour la méthode collective de travail qui a prévalu à l'élaboration du budget, ainsi que le Cabinet et l'ensemble des services du Conseil général pour le travail qu'ils ont effectué.

Une nouvelle fois, la majorité départementale à laquelle nous appartenons a fait son travail et, ensemble, nous avons pu mettre en place des politiques publiques qui répondent aux enjeux de solidarité, de développement économique, d'éducation, de développement social, d'emploi. Même si constamment nous remettons l'ouvrage sur le métier, nous oeuvrons pour répondre concrètement aux besoins des gardois et des gardoises malgré les obstacles et malgré l'héritage calamiteux laissé par la Droite au niveau national et des choix hasardeux faits localement.

Car il faut bien y revenir, ces 10 ans de « casse » ont eu un effet boomerang sur les finances des collectivités territoriales, et des Départements en particulier, qui se sont appliqués néanmoins à maintenir le cap de leurs politiques sociales.

Cette année encore, et nous n'y avons pas échappé, nous avons du faire le grand écart entre la nécessité de réaliser des économies sans alourdir la pression fiscale et maintenir les services rendus à la population. Je crois pouvoir dire que le pari a été tenu. 10 millions d'€ d'économies ont été réalisées ce qui n'a pas freiné la progression du budget (2 % cette année - augmentation des allocations ...). Il reste cependant beaucoup à faire en termes d'économies et j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur ce sujet lors du débat d'orientation budgétaire, aussi je ne m'attarderai pas sur cette question d'autant que nous avons été entendus sur certains points.

Je rappellerai cependant quelques pistes de réflexion qui seront à mener en 2015 sur la diminution de notre participation aux chambres consulaires pour certaines actions qui ne sont pas prioritaires, le maintien de la convention avec Pôle Emploi mais à titre gratuit, la limitation des dépenses du Département dans certains financements publics, je vise ici l'aéroport.

S'agissant des services rendus à la population, le budget tel qu'il a été conçu génère de l'activité économique sur le territoire et répond à la première préoccupation des gardois et des gardoises, celle de l'emploi.

> **Des emplois directs**, avec le projet de contournement Nîmes-Montpellier, qui va générer, en pointe, 2000 emplois dont 7 % des heures seront réservés à l'insertion.

> **Des emplois indirects** dans le secteur médico-social avec la restructuration ou la maintenance des bâtiments départementaux tels ceux du centre médico-social de Quissac (2,240 millions d'€) ou celui de Vauvert (4,850 millions d'€).

S'ajoute à cela le « coup de pouce » du Département aux politiques nationales comme celle des Emplois d'Avenir (200 jeunes recrutés), alors que la ville de Nîmes refuse toujours d'en faire.

Comme vous pouvez le constater, il s'agit bien là de solidarité avec à la clé des emplois non délocalisables. Solidarité et emploi sont liés.

Mais qui dit emploi dit aussi formation et je salue la poursuite de l'effort budgétaire du Conseil général en matière de Formation et d'Apprentissage. Vous le savez, une loi est actuellement en préparation. Ce texte, même s'il reste encore à améliorer, va jeter les bases d'une réforme de la formation professionnelle avec la création d'un compte personnel de formation (CPF) pour les salariés ou les demandeurs d'emplois. L'ambition affichée de ce texte étant d'ouvrir la formation au plus grand nombre, et notamment à ceux qui en ont le plus besoin dans de nouvelles filières d'avenir que les écologistes soutiennent.

Je relève également un effort constant en direction du secteur de l'Economie sociale et solidaire. Nous devons continuer à soutenir ce secteur qui crée de l'emploi, une fois encore, non délocalisable dans les territoires. Une loi sur l'économie sociale et solidaire est en débat, en étant rapporteur pour avis, je peux vous dire qu'elle sera importante pour relancer l'économie.

> **L'activité économique** du Département se traduit également en matière de développement durable (Gard 2030) à travers ses politiques publiques mises en œuvre la plupart du temps **en partenariat**, et c'est important pour nous, dans les domaines de :

- l'agriculture : en soutenant le développement de modes de production respectueux de l'environnement, avec des partenariats importants comme le Civam bio qui aide les agriculteurs à mettre en place des démarches bio et à se maintenir, mais aussi les collectivités dans le zéro Phyto. Au moment où nous avons voté une loi proposée par les Ecologistes permettant de réduire l'utilisation des pesticides,
- du maintien des espaces agricoles afin d'assurer une alimentation de qualité aux gardois et particulièrement dans la restauration collective : soutien aux exploitants agricoles (aide à l'installation), subventions pour les filières courtes, actions de prévention des risques sanitaires, agritourisme, gestion environnementale des espaces agricoles - préservation du foncier, du potentiel qualitatif du vignoble gardois- ...

- domaine du tourisme qui est un important outil d'aménagement durable du territoire et qui génère plus de 16 000 emplois directs et induits non délocalisables. Dans le Gard, le tourisme représente 5 % de l'emploi gardois. **Nous mettons aussi l'accent sur un tourisme local. Le tourisme c'est aussi des aménagements structurants comme les voies vertes, le réseau des sentiers, les Espaces Naturels Sensibles.** J'en profite pour me réjouir de l'obtention du label Grand Site pour le territoire de la Camargue et féliciter mon collègue Jean Denat pour son travail en ce sens.
- domaine de l'habitat avec la rénovation énergétique mais aussi des « Maisons en partage » qui répondent à un besoin d'habiter à proximité des services, dans un habitat adapté, pour rester le plus longtemps autonome : **volonté d'adapter les politiques aux besoins qui évoluent.** Plus globalement, le budget va permettre de maintenir notre politique du logement (inscrite par ailleurs au titre de Gard 2030) dont l'un des enjeux est l'accès à un logement pour tous et la lutte contre le mal logement. On sait tous que faciliter l'accès au logement contribue à favoriser l'accès à l'emploi, les mesures votées dans la loi Duflot vont en ce sens.

Il y a aussi la solidarité avec l'éco-mobilité, qui va de pair avec le renforcement de nos services – Centres médico-sociaux (CMS), Personnes âgées-Personnes handicapées (PAPH), Protection maternelle infantile (PMI), Relais assistantes maternelles (RAM), Lieux d'accueil parents-enfants (LAPE) restant à proximité des gardoises et des gardois, aussi les relais-emplois qu'il faut conserver, voire renforcer en milieu rural, car ils contribuent à limiter les déplacements et offrent un service indispensable aux personnes et aux territoires : **3 dispositifs qui relèvent d'une volonté politique que nous soutenons, toujours et encore !**

L'aménagement du territoire avec la poursuite des PLU Gard Durable, pilotés par Geneviève Blanc.

Je remarque avec satisfaction que finalement, l'écologie n'est plus réduite à la seule question de l'environnement et qu'elle est de moins en moins un chapitre à part, mais s'inscrit peu à peu comme une trame du projet politique au travers notamment de Gard Durable. A l'avenir, pour nous en sortir malgré les contraintes budgétaires et pour faire les bons choix pour les actions de la collectivité, les critères du développement durable devraient constituer la feuille de route de la politique économique et sociale du Département, **la grille de critères de tous ses engagements auprès des partenaires.**

L'environnement n'est pas pour autant absent du débat aujourd'hui. En 2010 Sarkozy disait « *L'environnement ça commence à bien faire* », c'est un peu la même chose pour la Droite nîmoise qui s'est abstenue sur le vote des rapports de la Commission Environnement et Qualité de Vie alors que la politique que nous menons dans ce domaine vise à améliorer la qualité de vie des personnes et à assurer leur sécurité au travers de notre politique de prévention des risques dont le budget s'élève à plus de 7 millions d'€.

Monsieur le Président, j'avais annoncé mon départ du Conseil Général pour 2014 suite à mon élection de Député en Juin 2012. Elu conseiller général à 28 ans en 1998, cela fait 15 ans que je partage cet engagement avec vous. Je garde de beaux souvenirs politiques et personnels, de nombreuses anecdotes que je ne manquerai pas de partager dans nos prochaines rencontres.

J'ai beaucoup appris grâce à ce mandat, c'est pourquoi je crois, qu'il est important de savoir passer le relais. Nous avons besoins de renouvellement en politique. Ma démission va permettre à ma suppléante, Bérengère Noguier, jeune femme de 32 ans de devenir conseillère générale.

Je suis très heureux de lui passer le flambeau, nous partageons depuis 2011 ce mandat départemental. Nous partageons depuis plusieurs mois une riche expérience politique. Bérengère apportera à notre collectivité de la fraîcheur mais surtout une expérience personnelle et politique importante notamment dans le domaine social.

Le cumul des mandats n'est pas qu'un problème de nombre mais aussi une question de durée. J'ai fait trois mandats en tant que conseiller général, je peux prolonger mon engagement politique ailleurs, c'est le cas dans mon mandat parlementaire et peut être demain à Nîmes.

Mon départ permet donc à Bérengère Noguier de prendre ma place, mais étant aussi Président de groupe, le groupe a élu à cette responsabilité, Mme Geneviève Blanc.

Monsieur le Président, vous pouvez constater que les Ecologistes considèrent avec intérêt que les élus-ues doivent prendre pleinement leur place dans nos institutions avant une parité parfaite en 2015.

Je vous remercie des années passées à vos côtés, je remercie à travers notre Directeur général, l'ensemble des services avec qui j'ai pu travailler efficacement ces 15 années ainsi que ma collaboratrice Joëlle Gilles.

Je reviendrai avec plaisir écouter vos travaux dans le public et je reste mobilisé pour le maintien d'un groupe écologiste en 2015.

Pour finir, je réaffirme que le Groupe des Ecologistes et républicains se félicite de ce budget qui a été élaboré rigoureusement et sérieusement. Ce budget que nous voterons, permet d'apporter des réponses à la situation, en conciliant économies, politique sociale et encouragement à l'emploi local et de qualité.

Nous ne doutons pas que le travail que nous avons engagé au sein de la majorité dans un esprit de responsabilité et d'exigence se poursuivra en 2015 et même au-delà.

Christophe Cavard

Président du Groupe Ecologiste

Conseil Général du Gard